Image not found or type unknown

Étudiant en alternance mais a que la confirmation de dépôt

Par **jiji95**, le **04/10/2023** à **14:48**

Bonjour, j'ai une situation urgente. J'ai été accepté comme apprenti dans une entreprise. J'ai été contacté pour fournir mon titre de séjour ou mon attestation d'acceptation afin que je puisse signer le contrat, et je n'ai toujours pas reçu mon attestation de décision favorable, je n'ai toujours que la cofnromation de dépôt, ce qui ne veut rien dire, j'ai donc contacté l'administration ici https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr /particuliers/#/ où les étudiants postulent pour le renouvellement, mais puis-je faire autre chose pour accélérer le processus ?

Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **04/10/2023** à **15:07**

Bonjour,

Je ne vois pas comment vous pourriez accélérer lz processus d'étude du dossier si les délais sont respectés en revanche lors du dépôt a priori, il aurait dû vous être délivré uns confirmation de la demande...

Par **jiji95**, le **04/10/2023** à **15:11**

Oui, j'ai reçu une confirmation de dépôt de la demande, mais elle indique clairement que je n'ai pas le droit de travailler.

Par **P.M.**, le **04/10/2023** à **15:20**

Donc vous avez la confirmation du dépôt mais effectivement, vous n'avez pas encore le droit de travailler...

Par **jiji95**, le **04/10/2023** à **15:22**

Exactement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés